

A Courmelles, le 4 août 2021



Monsieur le Maire
Mairie
1, place de Verdun
02600 HARAMONT

Objet : relève des compteurs d'eau potable

Monsieur le Maire, *cher Nicolas*

A compter du 23 août prochain, le Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois va réaliser sa campagne de relève des compteurs d'eau potable sur l'ensemble de son territoire.

Dans votre commune, la relève sera effectuée **entre le 30 août et le 8 septembre 2021**.

A cet effet, les agents du SESV disposeront d'une carte d'accréditation dont vous trouverez le modèle ci-joint. Cette carte sera présentée à chaque abonné, afin de permettre l'entrée au domicile lorsque cela est nécessaire.

En cas d'absence de l'abonné lors du passage des agents techniques, les conditions de relève seront les suivantes :

- 1^{er} passage : l'agent déposera un coupon dans la boîte aux lettres, avec une nouvelle date de passage ;
- 2^{ème} passage : l'agent déposera une carte dans la boîte aux lettres, invitant l'abonné concerné à relever lui-même son compteur et à communiquer l'index au SESV.

Néanmoins, la relève par l'abonné doit rester exceptionnelle. Le principe est celui d'une relève annuelle par le SESV, conformément à l'article 4.3 du règlement de service.

Je vous remercie de bien vouloir communiquer ces informations à vos habitants.

Restant à votre disposition,

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,

S.E.S.V.
SYNDICAT DES EAUX
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62
Email : sesv@orange.fr

B. LETRILLART